

**I- Moyens humains minimaux auxquels doivent répondre les personnes ayant la délégation de signature des avis de contrôles techniques :**

Catégories	Principaux corps de travaux	Nombre d'ingénieurs par spécialité						Profil exigé	Expérience professionnelle				
		Génie civil	Génie électricité	Génie fluide	Charpente	Géotechnique	Sécurité professionnel et sécurité incendie		Conçu (a)	Réalisé (b)	Contrôlé (C)	Expertise (d)	
(A) : Tous types de constructions et d'ouvrages.		3	1	1	*	*	X	Ingénieur dans la spécialité	- Minimum 30 projets (a, b, c, d) : (20 projets en bâtiment comme ceux de la catégorie B2 et 10 projets en OA comme ceux de la catégorie C)	ou	ou	ou	
(B1) : Habitations, bureaux et bâtiments civils dont la hauteur inférieure à 10 mètres et bâtiment industriels, commerciaux et agricoles dont la portée inférieure à 25 mètres et à fondations superficielles.	- Fondations superficielles normales. - Structure en béton armé ou en charpente métallique ou mixte. - Lots spéciaux : (Electricité, chauffage, climatisation et plomberie sanitaire)	1					X	Ingénieur dans la spécialité	- Minimum 10 projet (a, b, c) : (Habitations, bureaux, bâtiments civils dont la hauteur inférieure à 10 mètres et bâtiments industriels, commerciaux, agricoles dont la portée inférieure à 25 mètre). - Minimum 10 projets (d)	ou	ou	ou	
(B2) : Par comparaison et outre les bâtiments en constructions cités en B1 tous bâtiments d'importance et de complexité plus grande.	- Fondations superficielles complexes ou spéciales. - Structure en béton armé en béton précontraint ou en charpente métallique ou mixte. - Lots spéciaux : (Electricité, chauffage, climatisation et plomberie sanitaire).	2	1	1	*		X	Ingénieur dans la spécialité	- Minimum 20 projets (a, b, c, d) : Fondations : -14 fondations superficielles - 6 fondations spéciales Structures : - 10 en béton armé - 8 en charpente métallique - 2 en béton précontraint	ou	ou	ou	
(C) : Ouvrages d'arts.	* Fondation tous types * Structure tous types	1				*		Ingénieur dans la spécialité	- Minimum 10 projets (a, b, c) : Fondations : - 6 fondations superficielles - 4 fondations spéciales Structures : - 6 en béton armé - 4 en béton précontraint	ou	ou	ou	

\* : un des ingénieurs doit avoir une expérience dans cette spécialité.

X : un des ingénieurs doit avoir une formation complémentaire en sécurité incendie et en prévention des risques professionnels sur chantier de BTP et en principes de sécurité professionnels ou un cadre spéciale en sécurité incendie

**II- Moyens matériels :** le demandeur d'agrément est tenu de fournir la liste des programmes informatiques et matériels de calculs en possession.